







CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Calendrier de déroulement de la session 2024

DU JEUDI 12 OCTOBRE AU VENDREDI 01 DECEMBRE 2023	<p>Chaque candidat individuel et en enseignement à distance doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance de la note d'information avant de débiter l'inscription à l'examen, - créer son espace candidat CYCLADES et procéder à son inscription dans l'application Cyclades accessible à partir du site Internet de l'académie de Clermont-Ferrand, rubrique Scolarité-Etudes, - après avoir renseigné les différents onglets relatifs à l'inscription dans Cyclades, le candidat doit valider l'inscription en cliquant SUR ENREGISTRER. Cela génèrera le récapitulatif d'inscription. - transmettre les pièces justificatives, - <u>OBLIGATOIREMENT</u> imprimer son récapitulatif d'inscription en cliquant sur « VISUALISER/IMPRIMER », le signer, le scanner au format PDF ou le photographier au format JPEG et déposer ensuite ce document dans la pièce justificative correspondante (Récapitulatif de votre candidature signé). <p> Passée cette date, l'inscription des candidats dans Cyclades ne sera plus possible pour la session 2024</p>
VENDREDI 29 MARS 2024	<p>Date limite d'envoi des annexes attestant de la période de formation en entreprise (stage) ou de l'expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">  Passée cette date, les candidats n'ayant pas envoyé les documents ne seront pas autorisés à passer les épreuves de l'examen  Les stages et expériences professionnelles devront donc être terminés avant cette date
DEBUT AVRIL 2024	<p>Commission de vérification de la conformité des durées de stages et expérience professionnelle (épreuves EP1 et EP2)</p> <p>En cas de dossier non conforme, les candidats en seront informés par courrier postal</p>
MI-AVRIL 2024	<p>La convocation des candidats est mise à disposition dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p> <p>Pour les candidats inscrits à l'épreuve d'EPS, une convocation est transmise séparément.</p> <p> Pensez à signaler les changements d'adresse.</p>
MAI - JUIN 2024	<p>Déroulement des épreuves générales et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">  Les 2 fiches de l'EP1 sont à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire.  Le projet d'accueil réel de l'EP3 pour les assistantes maternelles est à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire.
DÉBUT JUILLET 2024	<p>Publication des résultats</p>
MI-JUILLET 2024	<p>Après la publication des résultats, mise à disposition du relevé de notes dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p>